

Vals Aunis

la lettre d'information

**Déchets ménagers :
les sacs avec du verre
ne sont plus collectés**

Pourquoi trier le verre ?

**Raison n°1:
Faire des économies !**



1 tonne triée,
collectée et vendue
coûte 15 €



1 tonne collectée
et incinérée
coûte 150 €



Bien que 95% des habitants déclarent trier le verre, il reste sur le territoire du SMICTOM VALS AUNIS 1500 tonnes de verre par an qui sont non triées et envoyées vers les incinérateurs. Leur valorisation générerait une économie de **200 000 € par an**.

Alors à la maison, dans les associations, les salles des fêtes, les collectivités le verre doit être trié !

Les consignes, pour mieux trier !

Une collecte contenant trop de matières autres que du verre d'emballage - notamment les infusibles - est difficile, parfois impossible à recycler.

Alors que doit-on mettre dans le conteneur à verre ?

UNIQUEMENT DU VERRE D'EMBALLAGE !

C'est-à-dire tous les emballages en verre : bouteilles, flacons, bocaux et pots.



**ET RIEN D'AUTRE...
ATTENTION AUX FAUX-AMIS !**

Les matières infusibles comme celles qui sont énumérées ci-dessous ne fondent pas dans les fours verriers. Elles forment donc des inclusions qui fragilisent le verre.

- Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...
- Ni de verres spéciaux, tels que les verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent et coloré, vitrocéramique...

**Raison n°2 :
Il est recyclable à l'infini !**



Le verre est le seul matériau qui se recycle à l'infini. Cette qualité exceptionnelle fait de lui la star des matières d'emballage : avec une bouteille, on refabrique exactement la même bouteille.

D'un point de vue économique et écologique, ce cycle perpétuel n'a que des avantages, voilà pourquoi le verre doit être trié pour être recyclé.

Comment trier le verre ?

Pour être recyclés toutes les **bouteilles et pots en verre** doivent impérativement être déposés dans les **bornes d'apport volontaire réservées au verre**. Le SMICTOM VALS AUNIS met en place ces bornes dans les communes en concertation avec les mairies et en assure la collecte et la valorisation.



**VALS
AUNIS**

SMICTOM VALS AUNIS – 1 rue Julia et Maurice MARCOU – 17 700 Surgères
Tél. 05 46 07 16 66 – fax 05 46 07 11 13 – Retrouvez-nous sur... www.vals-aunis.com

Vous voulez en savoir plus, poser une question, vous inscrire à la liste de diffusion...
info@vals-aunis.com